

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de


Wallonie

Sambre et Biesme entre officiellement dans le Développement Durable

Les 7 objectifs auxquels Sambre et Biesme a décidé de souscrire

1 PAS DE PAUVRETÉ 	3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE 	8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE 	11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES 	12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES 	16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES 	17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS 
---	--	---	---	---	--	---

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Une initiative de

Wallonie

Contexte de la démarche

- 2019 : Sensible à limiter son empreinte écologique, à préserver la santé du personnel et à réduire les dépenses, Sambre et Biesme crée une Ecoteam.
- 2020 : Nous sommes lauréat d'un appel à projets de la Région Wallonne pour recevoir les conseils d'un coach en Développement Durable.
- 2021 : Nous sommes accompagnés durant toute l'année 2021 pour aboutir à la rédaction d'une feuille de route qui reprend les objectifs de Développement Durable qui se rapprochent le plus de notre objet social et de nos missions régionales et locales.



L'origine des 17 ODD

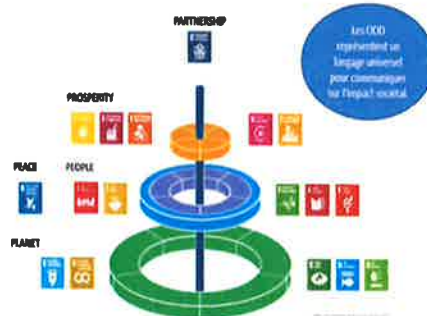


- Les 17 objectifs de Développement Durable ont été définis par les Nations Unies en 2016.
- Ils représentent un langage universel pour communiquer sur l'impact sociétal, environnemental et économique de nos actions en tant qu'entreprises, pouvoirs publics ou citoyens.
- Chaque pays est appelé à traduire ce programme mondial en objectifs locaux.
- Le site www.sdgs.be reprend les initiatives belges.

Les 17 ODD répartis en 5 axes



Reconnaître l'idée d'une planète finie, introduit implicitement un "ordre" inhérent au sein des ODD



Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur la proportion de pauvreté et la protection sociale

Objectif 1 : Accompagner en amont les locataires moins favorisés dans la gestion des moyens (financiers) dont ils disposent en collaboration avec le CPAS

Objectif 2 : Améliorer l'information des nouveaux locataires sur leurs droits et leurs devoirs



Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur la promotion du bien-être et la réduction des maladies

Objectif 3.1 : Promouvoir une politique de santé mentale et de bien-être au travail pour le personnel de S&B

Objectif 3.2 : Proposer au personnel de S&B une alimentation bio, de saison et locale, de fruits et légumes dans le respect des marchés publics et en recourant aux producteurs locaux



Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur

**les technologies et l'innovation,
l'emploi, les droits et la sécurité
des travailleurs**



Objectif 8.1 : Augmenter l'utilisation de matériaux durables dans la construction et la rénovation des logements sociaux

Objectif 8.2 : Continuer à favoriser l'emploi du personnel issu de l'économie sociale en recourant aux personnes sous article 60, sous contrat ALE et aux stagiaires de la Régie des quartiers

Objectif 8.3 : Continuer à respecter le droit des travailleurs, personnel interne et sous-traitants

Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur **l'accès au logement,
les établissements durables,
les espaces verts et publics**



Objectif 11.1 : Augmenter le nombre de logements disponibles à la location en réduisant la vacance locative entre l'état des lieux de sortie et la remise en location

Objectif 11.2 : Améliorer la durabilité des bâtiments existants et neufs, en particulier leur performance énergétique

Objectif 11.3 : Installer le chauffage central individuel au gaz (CCIG) dans tous nos logements sociaux d'ici 2030 afin de réduire la facture énergétique et l'empreinte carbone

Objectif 11.4 : Augmenter la proportion du patrimoine équipé de panneaux photovoltaïques d'ici 2030

Objectif 11.5 : Encourager la création de comités de quartier (locataires) en charge de réfléchir à des initiatives relatives aux espaces verts, à la biodiversité et au vivre ensemble

Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur les ressources naturelles, les déchets et les marchés publics

Objectif 12.1 : Favoriser la consommation d'eau de pluie en mettant en service des citernes dans les nouveaux logements.

Objectif 12.2 : Sensibiliser le personnel au tri et au recyclage des déchets et mise en place d'actions.

Objectif 12.3 : Sensibiliser et agir envers les locataires pour améliorer le tri et le respect des filières d'évacuation des déchets.

Objectif 12.4 : Augmenter la proportion de cahiers des charges relatifs aux marchés publics contenant des clauses environnementales et sociales.

12 CONSOMMATION
ET PRODUCTION
RESPONSABLES



Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur la réduction de la violence et l'accès à l'information

Objectif 16.1 : Réduire la violence et le sentiment d'insécurité au sein du quartier de l'Isle à l'arcienne

Objectif 16.2 : Rendre l'information la plus accessible et efficace possible auprès des locataires et candidats locataires

16 PAIX, JUSTICE
ET INSTITUTIONS
EFFICACES



Les ODD choisis par Sambre et Biesme

Actions sur le partage des connaissances

Objectif 17.1 : Permettre au personnel d'échanger et de partager des savoirs au sein du secteur et entre secteurs

17 PARTENARIATS POUR
LA RÉALISATION
DES OBJECTIFS

